

Octobre 2023

SALUONS LE MAGNIFIQUE SUCCÈS D'ANNE LHUILLIER

Cinquième femme PRIX NOBEL DE PHYSIQUE

et encourageons les filles à faire des études scientifiques

Anne L'Huillier est la deuxième française après Marie CURIE (en 1903) à avoir été distinguée par le prix Nobel de Physique.

Anne L'Huillier née en août 1958 à Paris a été élève à l'École Normale supérieure de Fontenay-aux-Roses. Elle est agrégée de mathématiques. Elle a effectué des recherches en Physique au CEA de Saclay. Son objet de recherche concerne les lasers ultrarapides et la physique des attosecondes. En 1986 elle soutient sa thèse intitulée : « Ionisation multi-photonique et multi-électronique ». En 1995 elle quitte le CEA et part continuer ses recherches à l'université de Lund où elle enseigne la Physique. Elle a continué à cultiver des liens fructueux avec la communauté scientifique française.

Anne L'Huillier est élue aux Académies des Sciences Suédoise, Américaine et Française. Outre son action pour la structuration de la communauté, elle s'implique largement dans l'enseignement et le mentorat.

Le prix Nobel de physique a récompensé conjointement Anne L'Huillier, Pierre Agostini et Ferenc Krausz (ce dernier est membre de l'Académie hongroise des sciences, de l'Académie autrichienne des sciences et de l'Académie léopoldine en Allemagne).

CEA. Fabrique du savoir. Direction de la recherche fondamentale (extrait/infra)

- « 23 octobre 2023 [**Prix Nobel : quand les photons font « danser » les électrons**](#)

Pierre Agostini et Anne L'Huillier ont réalisé au CEA, à Saclay, les expériences récompensées aujourd'hui par le Prix Nobel de physique. Avec la génération et la caractérisation des impulsions laser attoseconde (10-18 s), ils ont ouvert la voie à la physique attoseconde qui permet notamment d'étudier de manière ultime la dynamique des électrons. Au CEA-Iramis (Lidyl), la plateforme ATTOLab s'inscrit dans la lignée de ces travaux pionniers, avec déjà une belle moisson de résultats au meilleur niveau mondial. »

<https://www.cea.fr/drf>

Cf Journal Le Monde, 3 octobre 2023